

Argences

Liberté Le Bonhomme Libre du 27 mars 2025

347 mots

# À Argences, le regroupement de l'école Paul Derrien se met en place

La ville d'Argences réorganise le groupe scolaire Paul Derrien en fusionnant maternelle et élémentaire. Une fusion qui devrait voir le jour d'ici la rentrée 2026

La ville d'Argences s'apprête à réorganiser son paysage éducatif avec la fusion des cinq classes de la maternelle Paul Derrien et de l'école primaire du même groupe scolaire. Ce projet ambitieux, actuellement en phase d'étude, prévoit des travaux d'aménagement dès la rentrée 2025-2026, avec une finalisation espérée pour la rentrée 2026-2027.

## Une volonté de cohérence

Le groupe scolaire Paul Derrien, né en 2019 de la fusion entre l'école élémentaire du même nom et l'école maternelle Sonia Delaunay, continue son évolution en envisageant cette nouvelle fusion interne. L'objectif est de regrouper l'école élémentaire dans les ailes B1 et B2, et d'aménager l'aile B3 pour y transférer l'ancienne école maternelle. Cette réorganisation vise à offrir une meilleure cohérence pédagogique et une continuité éducative aux élèves.

## Un environnement adapté

Les travaux envisagés comprennent la création de dortoirs, de nouvelles salles de classe et une réorganisation des espaces existants. Ces aménagements permettront d'adapter les infrastructures aux besoins spécifiques des jeunes enfants, favorisant ainsi leur bien-être et leur apprentissage. Parallèlement, l'ancien site de la maternelle devrait être transformé en centre de loisirs, offrant ainsi un espace dédié aux activités périscolaires et extrascolaires.

## Un investissement conséquent

Le budget prévisionnel pour 2025 alloue au moins 340 000 € au centre Paul Derrien pour la rénovation des bâtiments et aux équipements nécessaires à cette réorganisation. Ces investissements témoignent de la volonté municipale d'offrir aux élèves des conditions d'apprentissage optimales. Consciente de l'importance de ce projet pour la communauté éducative, la municipalité prévoit de solliciter des subventions pour financer une partie des travaux. Cette démarche vise à alléger la charge financière pesant sur le budget communal tout en assurant

la réalisation complète des aménagements prévus.

Mathis Guérineaud



Au Centre Paul Derrien, des regroupements et des réaménagements vont avoir lieu, pour faire place à l'école maternelle. T.S.G. - Liberté Caen





L'ancienne école maternelle va migrer au Centre Paul Derrien. Ses bâtiments recevront le Centre de Loisirs. T.S.G. - Liberté Caen